



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 25 mars 2024

Succès local pour le financement participatif dédié à l'extension du réseau de chaleur d'Abbeville

Dalkia et la municipalité d'Abbeville annoncent, le succès de la campagne de financement participatif dédiée au projet d'extension du réseau de chaleur d'Abbeville, dans les Hauts-de-France. Au total, 250 000 euros ont été levés en moins de 3 semaines sur la plateforme de Lendosphere grâce à la participation de 138 prêteurs.

Une épargne de proximité mobilisée pour la transition énergétique locale

La campagne de financement participatif, en prêt rémunéré, dédiée à l'extension du réseau de chaleur d'Abbeville a été clôturée avec succès sur la plateforme de Lendosphere. Au total 250 000 € ont été investis - entre le 19 février et le 8 mars 2024 - par 138 prêteurs. Les investisseurs ont prêté en moyenne 2 016 €, avec des montants unitaires compris entre 50 € et 10 000 € (le montant maximum pour cette campagne). La campagne a rencontré un beau succès local, ainsi les sommes investies par les habitants de l'Agglomération de la Baie de Somme représentent plus de 20 % du montant global. L'objectif était de favoriser le recours à une épargne en circuit court et de permettre des retombées économiques directes pour les habitants du territoire qui veulent participer à la transition énergétique.

Pour Claude C. de Candas, investisseur dans l'extension du réseau de chaleur : « *Je suis content de contribuer à une extension d'un réseau de chaleur à Abbeville, ville dont je suis originaire. J'ai découvert, depuis quelques temps, les plateformes participatives qui me permettent de sélectionner et de financer directement des projets précis (éventuellement locaux) dont je vois concrètement l'utilité et qui correspondent mieux à ma vision actuelle de notre monde.* »

À propos du réseau de chaleur

L'objectif de ce projet est d'étendre le réseau de chaleur d'Abbeville de 7 kilomètres supplémentaires (pour un total de 16 km), desservant 55 nouveaux bâtiments, principalement publics, passant ainsi de 3 000 à 4 550 équivalents-logements qui pourront bénéficier d'un chauffage et d'une eau chaude sanitaire issus d'une énergie vertueuse et locale.

Le projet prévoit également la modernisation de la chaufferie bois existante et la création d'une nouvelle chaufferie (en ceinture de la chaufferie biomasse) permettant le recours à une ressource ultra-locale : des anas de lin issus d'une coopérative linière située à moins de 20 kilomètres. Cette nouvelle ressource vient en complément du bois énergie venant de forêts de la région gérées durablement, portant la puissance de la chaufferie à 7,7 MW et la part d'ENR&R dans le mix énergétique à 84 %.

Les travaux d'extension du réseau de chaleur d'Abbeville ont débuté en février 2024 et ceux de la chaufferie débiteront en avril 2024. Le réseau, à fin 2025, aura une capacité de production de chaleur de 12 GWh.

Les modalités d'investissement (taux d'intérêt, durée, etc.) restent en ligne sur : www.lendosphere.com/abbeville



*Cette campagne de financement participatif a reçu le label
« Financement Participatif pour la croissance verte ».*

Contacts presse

Pour Lendosphere :

Virginie Hourdin-Brémond, Responsable communication
06 12 54 51 45 / virginie.hourdin-bremond@lendosphere.com

Pour la Ville d'Abbeville :

Sébastien COLOMBEL, directeur de cabinet
06 15 50 79 63 / sebastien.colombel@abbeville.fr

À propos de Lendosphere

Lendosphere est la plateforme experte en financement participatif, dédié à des projets de développement durable. Depuis son lancement en décembre 2014, plus de 270 millions d'euros ont déjà été investis, par les 31 000 membres de sa communauté, sur 530 projets d'énergie renouvelable qui ont permis d'éviter l'émission de deux millions de tonnes de CO₂ par an en cumulé. Lendosphere détient l'agrément européen de Prestataire de Services de Financement Participatif, délivré par l'AMF sous le n°FP-2023-22.

Plus d'informations sur : www.lendosphere.com

Suivez-nous sur : [Facebook](#), [X](#), [LinkedIn](#)

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.